



3^{èmes} Rencontres Francophones Transport Mobilité

Marne-la-Vallée, du 8 au 10 juillet 2020

Session 22

Détection et correction des biais dans les enquêtes de mobilité

Organisat.rice.eur.s de la session

Cédric Garcia, IFSTTAR, AME, DEST, cedric.garcia@ifsttar.fr

Barbara Christian, CEREMA, DTV, barbara.christian@cerema.fr

Jimmy Armoogum, IFSTTAR, AME, DEST, jimmy.armoogum@ifsttar.fr

Texte de l'appel à communications

L'information collectée lors d'une enquête n'est jamais complète. Même si l'enquête est obligatoire, certains ménages sont difficiles à joindre ou refusent de répondre. Quand le contact est établi, tous les questionnaires ne sont pas toujours remplis et retournés. Et même dans un questionnaire rempli, notamment lorsque les questions sont trop complexes ou lorsque l'enquêté souhaite raccourcir l'interview, certaines informations peuvent manquer ou s'avérer imprécises (par exemple arrondies), inexactes ou incohérentes. L'éventail de ces « manques » peut introduire des biais lors de l'analyse de l'enquête. Les sources de biais dans une enquête par sondage sont nombreuses. Les principales sources peuvent se décomposer ainsi :

- Le défaut de couverture de la base de sondage ;
- Les unités sélectionnées sont « impossible » à contacter ou « absents de longue durée ». L'enquêteur n'arrive pas à les joindre (exemple personnes en voyage ou à l'hôpital,...) ;
- Les unités sélectionnées qui refusent de répondre à une partie de l'enquête car jugée trop contraignante (par exemple, les enquêtes comportant la tenue d'un carnet de compte) ;
- Les unités sélectionnées qui sont « inaptes à répondre » (par exemple, obstacle de la langue, sénilité, absence du responsable, etc.). Cette catégorie de non-réponse est peu fréquente ;
- La négligence de l'unité sélectionnée. L'exemple fréquent est celui des enquêtes postales dont le rendement spontané est faible ;



- L'incompréhension de la question ou l'impossibilité d'y répondre. Celle-ci est plus souvent provoquée par la mauvaise rédaction de la question que par la mauvaise volonté de l'unité enquêtée ;
- Le refus de répondre à des questions sensibles. En France, les interrogations portant sur le revenu des ménages restent souvent sans réponse. Néanmoins, les ménages situent plus volontiers leur revenu en référence à une grille de tranches pré-codées, qu'ils ne le déclarent « en clair » ;
- Le travail de l'enquêteur est de mauvaise qualité. Cela provient soit d'une mauvaise formation de l'enquêteur, soit l'enquêteur commet une erreur dans les filtres.

L'objectif de cette session est de rassembler des chercheurs et des praticiens intéressés par détection et la correction des biais dans les enquêtes de mobilité afin de comprendre les comportements de mobilité qui ne soient pas bruités par ces erreurs.

Mots clés

Enquêtes de mobilité, Non-réponse, Erreurs de mesure, Biais, Qualité des données.